

Cahier des charges



Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre de l'éducation au développement durable qui amènera une participation des élèves de Louisiane dans leur contexte local à une réflexion mondiale sur les enjeux du changement climatique des territoires, du local au global.

C'est pourquoi, le Consulat Général de France de Louisiane et le CODOFIL proposent aux enseignants des écoles d'immersion en Français et programme FLE, un concours scolaire permettant de sensibiliser les élèves en primaire et collège aux différentes facettes du concept de développement durable :

«L'environnement dans mon école : en Louisiane j'adhère aussi ! »

Pourquoi ce thème ?

Le thème du concours est fondé sur la prise de conscience de l'importance d'agir à l'échelle de l'établissement scolaire. Cette action visera non seulement la préservation de l'environnement, enjeu capital pour la qualité de vie des générations actuelles et futures mais aussi le progrès social et/ou le développement économique.

Quel que soit le sujet choisi, il devra s'inscrire dans le cadre de la réalité locale de l'établissement.

1. Modalités du concours scolaire

A travers ce thème, il est proposé aux enseignants de réaliser avec leurs classes, ateliers, clubs, accompagnement éducatif, un projet concrétisé sous la forme de supports documentaires « prêts à être exposés » par la suite.

Les classes participantes, et retenues au concours, remettront leur production illustrant leur projet sous forme :

- de panneaux (**de 3 à 4 supports**, cf. point 2)

OU

- numérique (de **3 à 8 diapositives** maximum)

Le type d'illustration sur les panneaux et/ou le diaporama numérique, est laissé au libre choix des participants : photos, dessins, découpages, objets... leur mise en forme définitive devant à la fois comprendre des visuels et des textes rédigés en langue française.

La créativité et la qualité artistique de ces supports seront évaluées par les membres du jury.

Les productions devront obligatoirement être accompagnées des explications de votre démarche (demandées sur le [formulaire d'inscription en ligne](#)) permettant au Jury de mieux cerner les étapes ayant conduit à la représentation finale (interventions de professionnels, visites de sites, démarche pédagogique suivie...). Ces informations seront une composante de l'évaluation du travail.

2. Conditions de participation et contenu du dossier

- **Le concours est ouvert aux élèves de primaire de KG à la 8^{ème} années encadrés par un ou plusieurs professeurs.**
- **Deux projets maximum par établissement pourront être déposés.**

Pour participer, il suffit de remplir en ligne un formulaire d'inscription par classe et par projet.

3. Dépôt des inscriptions

Le [formulaire d'inscription](#) en ligne est à remplir [en cliquant ici](#)

Avant le 20 février 2015

En cas de problème, veuillez-vous adresser auprès de l'attaché de coopération à

raymond.hinz@diplomatie.gouv.fr

4. Sélection des participants

Courant fin février 2015, un jury composé des représentants des différents partenaires, validera les projets répondant aux critères établis. La décision du jury sera transmise aux établissements inscrits en avant le 15 février

5. Remise des travaux

Les classes des projets retenus, rendront impérativement leurs travaux avant le 10 avril 2015.

Pour les projets avec support panneaux, l'organisation de la remise des travaux devra être planifiée en amont avec Pascale Seignolles (Pascale.Seignolles@la.gov) ou Jennifer Rodriguez (jrodriguez@crt.la.gov)

6. Présentation des projets

Les projets retenus seront présentés le 10 avril à Baton Rouge durant la kermesse et à partir du 15 avril à Arnaudville en lien avec la semaine Francophonie

Dans la mesure du possible nous invitons les classes à visiter les différentes présentations.

7. Autorisation de diffusion

Les équipes participant au concours autorisent expressément, du fait de leur participation, la diffusion de leurs travaux à travers une exposition itinérante et/ou la publication numérique de ces travaux.

Toute utilisation des travaux fera mention des noms de la classe, groupe, atelier ou club, du ou des enseignants et de l'établissement.

8. Sélection des gagnants

Le 16 avril 2015, le jury sélectionnera les meilleurs travaux et attribuera les prix pour 3 catégories :

PK/KG/1^{ère} /2^{ème} ; 3^{ème} /4^{ème} /5^{ème} ; 6^{ème} /7^{ème} /8^{ème} .

Si les inscriptions de classes dans certains niveaux n'étaient pas suffisantes, l'attribution des prix pourra se faire sur d'autres catégories.

9. Composition et critères d'évaluation du Jury

Le jury sera tout à la fois louisianais et international et sera constitué :

- • D'un représentant du CODOFIL
- • D'un représentant du Consulat Général de France de Louisiane
- • D'un représentant du secteur socio-éducatif de France - Bretagne
- • D'un représentant du secteur socio-éducatif d'Arnaudville

- • D'un enseignant du CODOFIL
- • D'un Dr Phd de science d'une université de Louisiane

Le jury est le seul organisme en droit d'évaluer les projets, chaque membre participant accepte la souveraineté et l'irrévocabilité de ses décisions.

Le jury délibérera sur les productions (panneaux ou diaporama numérique) :

- Message véhiculé
- Créativité et qualité artistique des supports
- Démarche pédagogique mise en oeuvre
- Prise en compte du thème du concours
- Impact du projet sur le comportement des élèves et au niveau de l'établissement

10. Récompenses

Le consulat général de France subventionnera à hauteur de 1000\$ l'ensemble des projets retenus. Une répartition de ce budget allant de 100 à 500\$ sera décidée en fonction des éléments apportés par les projets retenus.

Chaque groupe ayant participé à la réalisation des projets primés dans chaque catégorie, recevra un lot sur le thème de l'environnement durable. Ces lots seront remis à l'enseignant responsable du projet.

11. Calendrier du concours

30 janvier 2015 : Appel à participation.

20 février 2015 : Date limite [d'inscription en ligne](#)

fin février 2015 : validation des projets qui répondent au cahier des charges

10 avril 2015 : Date limite de retour des projets

14 avril 2015 : Présentation des travaux des projets retenus à Baton Rouge

20 avril 2015 : Délibération du jury et attribution des prix.

12. Renseignements / informations / Inscription

Pour toute information complémentaire l'attaché de coopération peut être contacté aux coordonnées suivantes : raymond.hinz@diplomatie.gouv.fr

EN 2015 EN ÎLE-DE-FRANCE
SE TIENDRA LA 21^E CONFÉRENCE DES PARTIES
À LA CONVENTION CADRE DE L'ONU SUR LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE.



← et lui, là, avec l'air super sympa, c'est l'institut d'aménagement et d'urbanisme d'île-de-France (l'IAU d'idf) (c'est nous.)

Ressources Pédagogiques :

[Une BD pédagogique](#) pour mieux comprendre les enjeux du changement climatique. Deux liens pour trouver des supports-vidéos en ligne : <http://www.amivec.org/videosdeveloppem/page1.html>

<http://arehn-asso.superdoc.com/Documents/pdf/Ficheoutil/filmsvideos.pdf>

